



**Unité de production de cimencam filiale du groupe Lafarge-HOLCIM, elle va porter sa production annuelle à près de 2 millions de tonnes.**

Le projet est le fruit d'une convention d'investissement qui a été signée avec le gouvernement camerounais au mois de mai 2016, et bénéficie dans le même coup des dispositions de la loi de 2013 (révisée en 2017) « portant incitations à l'investissement privé en République du Cameroun » ; dans ledit texte, l'Etat du Cameroun octroie d'importantes exonérations fiscalodouanières (5 à 10 ans) aux opérateurs économiques, aussi bien pendant les phases d'installation que de production de leurs entreprises.

La société Cimencam va ainsi accroître sa production au moment où elle subit la grande concurrence des nouvelles cimenteries comme Dangote Cement qui a ouvert ses portes en 2015. Depuis lors, Cimencam a perdu le leadership sur le marché local du ciment, après 48 années de leadership. La présence de cette mastodonte Dangote Cement au Cameroun est telle que la filiale camerounaise de ce groupe nigérian a constitué, avec ses consœurs sénégalaise et éthiopienne, le trio des filiales dans lesquelles les ventes ont enregistré la croissance la plus forte, au cours de l'année 2017.

Comme pour accentuer la bataille avec Lafarge-Holcim au Cameroun, le groupe nigérian prépare aussi la construction d'une 2ème cimenterie d'une capacité de 1,5 million de tonnes,

dans la banlieue de la capitale du pays. La nouvelle unité portera alors la production globale du groupe Dangote au Cameroun à 3 millions de tonnes, contre 2,1 millions de tonnes pour la filiale locale de Lafarge-Holcim.